

La collecte des déchets dans votre commune

Rappel : dans votre commune, la collecte des déchets s'organise de la façon suivante :

déchets non recyclables



bac vert

porte-à-porte

collecté le :

**mardi
& vendredi**

déchets recyclables



bac jaune

porte-à-porte

collecté le :

mercredi

n'oubliez pas
de sortir
vos bacs
la veille !



Déchets non acceptés dans les bacs

(à déposer uniquement en déchetterie) :

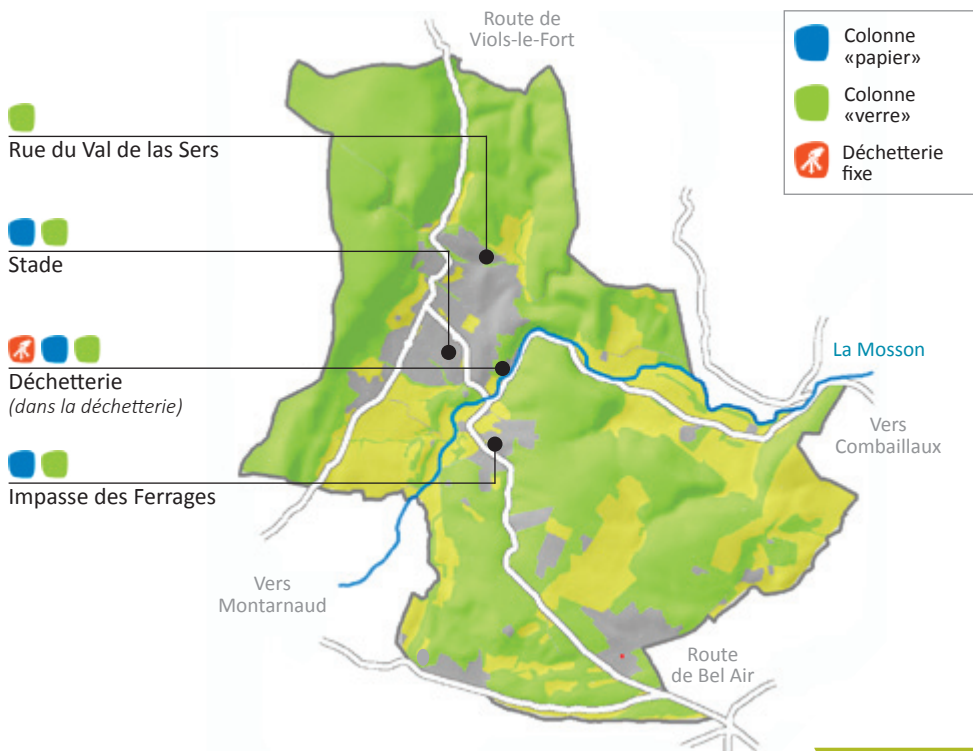
- tonte de gazon, feuilles, branchages, déchets verts
- bois, ferraille, encombrants

Guide du tri

Retrouvez toutes les informations sur le tri dans le Guide édité par la Communauté de communes, disponible sur demande (centre technique : 04 67 55 33 12) ou sur le site internet : www.cc-grandpicsaintloup.fr

Les points d'apport volontaire près de chez vous...

La carte de votre commune ci-dessous vous permet de localiser les différents points d'apport volontaire implantés près de votre domicile...



**Communauté de communes
du Grand Pic Saint-Loup**

25, allée de l'espérance
34270 Saint-Mathieu-de-Trévières
T / 04 67 55 17 00 - F/ 04 67 55 17 01

Pôle Aménagement et préservation du territoire
mars 2013

**Pour tout
renseignement**

www.cc-grandpicsaintloup.fr

Centre technique
intercommunal :

04 67 55 33 12
ou votre mairie



'Déchets'